

Dans la famille Santé, je voudrais...

Les Personnels Administratifs



FO réaffirme avec force que les personnels administratifs sont l'un des piliers sans lequel le système de santé ne pourrait fonctionner !

Ils sont très fortement engagés dans leurs missions de service public. Pour FO, ils font partie intégrante des métiers essentiels qui doivent impérativement être reconnus et revalorisés.

Les métiers des personnels administratifs sont en évolution constante.

FO revendique une réforme systémique de la filière administrative. Cette réforme apparaît incontournable pour reconnaître leurs qualifications, diplômes et compétences.

FO s'oppose à toute externalisation des missions des services RH, formation, secrétariat, etc envisagée souvent dans le cadre de la mutualisation des moyens entre établissements.

Rémunérations

FO se félicite de la signature du protocole d'accord RH du Ségur de la santé et notamment des 229 € bruts/mois comptant pour les modalités de calcul de la pension de retraite. FO a négocié et s'est battue pour obtenir le Complément de Traitement Indiciaire (CTI) à ce haut niveau pour tous, alors que le gouvernement souhaitait le limiter exclusivement aux personnels signants.

Pour autant, **FO revendique le paiement du CTI à tous les personnels administratifs qui n'en sont pas encore bénéficiaires** dans tous les établissements sociaux et médico-sociaux.

FO exige une adéquation entre diplômes, fonctions et rémunération

des personnels administratifs et réaffirme également qu'« à travail égal, salaire égal. »

FO revendique **l'intégration des primes dans le traitement de base** pour une prise en compte dans le calcul des retraites sur la même base que le salaire.

FO continue de revendiquer et reste déterminée pour obtenir **l'ouverture des négociations sur les grilles indiciaires de rémunération** avec pour base :

- Un minimum de 120 % du SMIC pour la catégorie C ;
- Un minimum de 140 % du SMIC pour la catégorie B ;
- Un minimum de 160 % du SMIC pour la catégorie A.



Carrières

FO revendique un **déroulement de carrière linéaire**. Cependant, dans l'attente de l'obtenir et vis-à-vis de l'existant, FO revendique une forte **augmentation des ratios promu/s/promouvables pour le passage au grade supérieur** :

- 40 % pour les Adjoints Administratifs ;
- 30 % pour les Adjoints Administratifs 2^{ème} classe ;
- 30 % pour les PARM 2^{ème} classe (grade en voie extinction) ;
- 30 % pour les ARM et AMA classe normale ;
- 30 % pour les Adjoints des Cadres classe normale ;

- 25 % pour les ARM, AMA et Adjoints des Cadres de classe supérieure.

FO revendique l'**ouverture de concours dès lors que les agents occupent les fonctions et remplissent les conditions statutaires**. FO dit **STOP à l'exploitation des agents dénommés « faisant-fonctions »** dont les établissements abusent pour ne pas les rémunérer à leur juste niveau.

FO revendique que les **préparations aux concours soient intensifiées et effectuées en intégralité sur le temps de travail effectif des agents, et non pas sur leur temps personnel**.



Conditions de travail

FO dit **STOP à la pression temporelle** qui s'exerce par manque d'effectifs et augmente considérablement la crainte d'erreurs et la charge psychique des agents.

De plus, les agents administratifs sont régulièrement exposés aux situations de violence. Pour ces motifs, FO exige les **recrutements nécessaires, en nombre et qualifications, pour répondre aux besoins des établissements**.

FO
la force syndicale
Services Publics et de Santé



La qualité des conditions de travail est un élément essentiel permettant le maintien de la santé des agents dans l'exercice de leurs fonctions. C'est la raison pour laquelle FO en fait l'un des piliers revendicatifs les plus importants.

FO se bat pour l'amélioration des conditions de travail et du travail d'équipe. FO revendique la **titularisation de tous les contractuels**, afin de stabiliser les équipes avec des postes de fonctionnaires, de lutter ainsi contre la précarisation et de conforter le financement de notre caisse de retraite (CNRACL).

FO revendique également **une meilleure ergonomie des postes de travail des personnels administratifs, afin de limiter les troubles musculo-squelettiques.**



Formation

FO se bat en permanence pour que le principe de « l'ascenseur social » permette à tout agent d'évoluer dans sa carrière mais également d'avoir des perspectives professionnelles et de promotion de grade. Pour cela, FO revendique un **accès simplifié et plus fluide aux concours administratifs** afin

d'éviter les situations de blocage et les attentes interminables, comme cela est le cas aujourd'hui.

FO, au sein du Conseil Social d'Établissement, sera force de propositions pour les formations dédiées au plus près des souhaits et aspirations des personnels administratifs.



Pour FO, la liberté, l'indépendance, l'égalité de traitement et la justice sociale ne sont pas de vains mots : ils apparaissent, bien au contraire, comme des fondamentaux incontournables animant notre engagement pour la défense des agents administratifs.

C'est avec ces valeurs que FO porte ces légitimes revendications.

le
8 décembre
2022

Votez
❤️
nous

FO

www.fosps.com